

Index Éducation, filiale de Docaposte, et l'association apiDV (Accompagner Promouvoir Intégrer les Déficiants Visuels) souhaitent faire part de leur ambition commune de continuer à perfectionner l'accessibilité des services numériques scolaires à l'ensemble de la communauté éducative et des familles.

Pour cela, Index Éducation et l'association apiDV ont co-établi, dans le cadre d'une médiation conventionnelle, une feuille de route avec un calendrier :

- définissant une trajectoire de mise en accessibilité via la mise en conformité progressive de 14 Thèmes Fonctionnels regroupant l'intégralité des fonctionnalités du service PRONOTE SaaS, tant sur l'espace Parents et Élèves que sur l'espace Professeurs ;
- ayant pour cible finale, pour ces espaces, une conformité de 90% au RGAA 4.1.2 d'ici 2027 pour le service PRONOTE SaaS.

Avec un score de conformité de 73% au RGAA 4.1.2 en 2023 sur l'espace PRONOTE Parents et de 56% sur l'espace Professeurs, Index Éducation s'est déjà engagée à assurer une approche transparente et lisible pour tous malvoyants, malentendants, dyslexiques, etc.).

L'accessibilité des solutions d'Index Éducation étant une préoccupation constante, la conformité RGAA est intégrée dès leur conception au même titre que la conformité légale et réglementaire, la conformité cybersécurité (ISO 27001, qualification en cours SecNumCloud SaaS) et la conformité qualité (ISO 9001).

Dès la rentrée 2024, Index Éducation s'engage à publier sur son site institutionnel sa politique d'accessibilité comprenant le niveau de couverture RGAA 4.1.2. Cette évaluation annuelle sera réalisée par un cabinet d'audit indépendant (www.index-education.com).

Un Référent Accessibilité d'Index Éducation est nommé et prend en charge l'évaluation de la performance, de la stratégie d'accessibilité logicielle, de la sensibilisation des collaborateurs d'Index Éducation et de son écosystème, du pilotage de l'application, du plan d'action à la suite des audits et de son amélioration continue. Celle-ci est alimentée par les communautés d'utilisateurs via l'adresse accessibilite.numerique@index-education.fr.

Le sujet de l'accessibilité des services numériques scolaires pour tous étant l'affaire d'un écosystème bien plus large que le service PRONOTE SaaS, Index Éducation demandera à chacun de ses partenaires et fournisseurs, présents et futurs, de publier son score RGAA 4.1.2 et de mettre en place un plan d'action pour atteindre à minima 75% de conformité. Cette démarche est encouragée par l'association apiDV qui mettra à disposition les moyens dont elle dispose auprès de tous les acteurs, qu'ils soient publics ou privés, et veillera au respect de la feuille de route dans le cadre d'un comité de contrôle conjoint.

Cet engagement historique, porté conjointement par Index Éducation et l'association apiDV, aura un impact pour des milliers d'utilisateurs et sera une étape majeure pour un écosystème EDtech pour tous, inclusif, équitable et juste.